

Projet autoroutier A 89

La Tour-Salvagny (Rhône) – Balbigny (Loire)

Marie-Agnès Gaidon-Bunuel et Robert Royet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/7142>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Marie-Agnès Gaidon-Bunuel et Robert Royet, « Projet autoroutier A 89 », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Rhône-Alpes, mis en ligne le 01 mars 2007, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/7142>

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Projet autoroutier A 89

La Tour-Salvagny (Rhône) – Balbigny (Loire)

Marie-Agnès Gaidon-Bunuel et Robert Royet

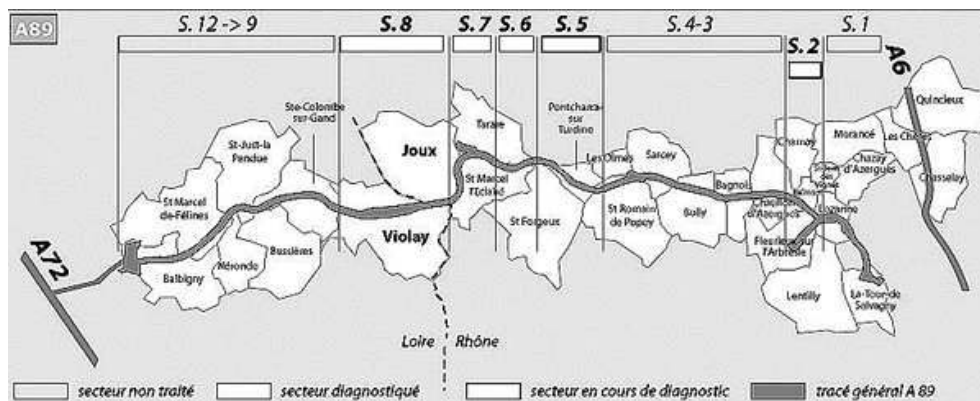
Date de l'opération : 2007 (PR)

- 1 La section autoroutière de l'A 89, La-Tour-de-Salvagny (Rhône) – Balbigny (Loire), est inscrite au contrat de plan 2007-2013 ; elle a été déclarée d'utilité publique le 17 avril 2003 et concédée à ASF le 1^{er} mars 2006. Cette section autoroutière devrait être mise en service fin 2012.
- 2 Des réunions préalables fixant les enjeux de l'État ont été organisées en préfecture de Région, dans le cadre de la concertation entre services de l'État.
- 3 Le tracé n'a pas pu bénéficier d'une étude archéologique sommaire aussi détaillée que celle qui a été réalisée pour l'A 45 (Lyon – Saint-Etienne).
- 4 Le tracé de l'A 89, long de 48 km, traverse deux départements et représente une emprise totale d'environ 600 ha. L'ensemble des opérations archéologiques, diagnostics et fouilles préventives, doit s'inscrire entre 2007 et 2010.
- 5 La DRAC SRA a été saisie du tracé de l'emprise définitive en février 2007, mais elle avait anticipé la saisine officielle en effectuant des reconnaissances sur le terrain dès 2006 et en organisant des réunions entre l'INRAP et l'aménageur ASF. Les prescriptions archéologiques de l'ensemble des diagnostics ont été émises au tout début d'avril 2007.
- 6 En concertation avec l'aménageur et selon le calendrier des travaux prévus, le tracé du projet autoroutier a été divisé en douze tronçons (Fig. n°1 : Tracé et secteurs). Ainsi chaque tronçon est autonome et fait l'objet d'un rapport de diagnostic distinct, ce qui permet à la DRAC de libérer le secteur en cas d'absence de vestiges, ou de prescrire immédiatement des fouilles préventives sans attendre la fin des diagnostics sur la totalité du tracé.
- 7 Il a été décidé de prescrire un taux d'ouverture des sondages de l'ordre de 5 %, et en fonction des résultats de pratiquer des fenêtres permettant de caractériser les vestiges.

- 8 Dans les secteurs boisés et très pentus, des reconnaissances et prospections pédestres ont anticipé les sondages mécaniques. Dans certains cas de terrains techniquement difficiles, des zones ont été éliminées de la phase de sondages.
- 9 En 2007, les diagnostics ont été réalisés sur le secteur 6 (Pontcharra-sur-Turdine – Saint-Romain-de-Popey), le secteur 7 (Joux – Saint-Marcel-l'Éclairé) et le secteur 8 (Violay-Joux) où les travaux prioritaires de la tête est du tunnel de Violay doivent être engagés rapidement.
- 10 GAIDON-BUNUEL Marie-Agnès et ROYET Robert

ANNEXES

Fig. n°1 : Tracé et secteurs



Auteur(s) : INRAP. Crédits : ADLFI (2007)

INDEX

Index géographique : Rhône-Alpes, Rhône, Loire, Tour-de-Salvagny, Balbigny
operation prospection (PR)

AUTEURS

MARIE-AGNÈS GAIDON-BUNUEL

ROBERT ROYET